

Pourquoi protéger le Marais de Bourneville ?

Afin de rétablir les équilibres écologiques et conserver le patrimoine naturel présent, des travaux de restauration et d'entretien sont réalisés dans le cadre d'un plan de gestion élaboré par le Conservatoire en collaboration avec la commune et les acteurs locaux. Ces opérations, engagées depuis 1996, comportent la pose de seuils hydrauliques, la fauche de la végétation et de rejets de ligneux, le nettoyage des mares et le rajeunissement régulier des tremblants...

Le sentier du P'tit Léon vous permet de découvrir le marais et ses ambiances. Suivez le guide, ouvrez les yeux et écoutez : les habitants du marais ont des secrets à vous dévoiler !



Photo : S. Derange



Photo : A. Piemoux

Déboisement, débroussaillage, étrépage, débarbage à cheval... sont au menu des chantiers nature. Objectif : évacuer les végétaux coupés en dehors des zones sensibles pour ne pas "enrichir" le sol tourbeux ni étouffer les espèces.

Un partenariat en faveur des espaces naturels de l'Oise

Avec l'appui et la collaboration de la commune de Marolles, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie assure le suivi et l'aménagement du site, la définition de la gestion à mener et la sensibilisation du public (sorties, chantiers nature...).

Pour mener à bien ces missions, le Conservatoire bénéficie du soutien financier de l'Europe (FEDER), du Conseil Régional Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Grâce à sa richesse écologique, le site bénéficie d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.

ESPACES NATURELS DE L'OISE



Quelques recommandations :

Le marais présente certains dangers potentiels : des arbres déchaussés peuvent tomber ; il est possible de passer au travers des planchers tourbeux flottant à la surface des eaux et les risques de noyade sont réels. Il est vivement recommandé de ne pas quitter les sentiers et d'être au moins accompagné d'une personne.

Vous participez également à la conservation de la richesse de ce site fragile en respectant sa faune et sa flore, en emportant vos déchets...



Rester sur les sentiers



Les véhicules à moteur sont interdits sur le site

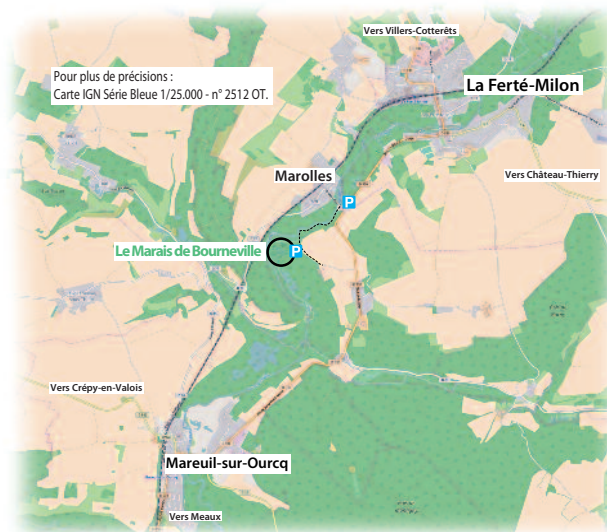


Emporter ses déchets avec soi ou les déposer dans une poubelle



Ne pas cueillir les plantes pour leur maintien sur le site

Pour se rendre sur le site :



Pour plus de précisions :
Carte IGN Série Bleue 1/25.000 - n° 2512 OT.

Contacts :

Mairie de Marolles
19 r Eglise - 60890 Marolles • Tél. 03 23 96 71 14

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
1 Place Ginkgo, Village Oasis, 80044 Amiens Cedex 1 • Tél : 03 22 89 63 96
www.conservatoirepicardie.org • e-mail : contact@conservatoirepicardie.org
Rejoignez le Conservatoire et adhérez en ligne : www.conservatoirepicardie.org/adherer



Réalisation : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2017 - Couverture : R. Morinby / A. Messem / CEN Picardie
Imprimé par Westprintemps Amiens (86) sur papier 100% recyclé



LE MARAIS DE BOURNEVILLE



Marolles < Oise < Hauts-de-France

Le Marais de Bourneville, témoin des anciens marais de la vallée de l'Ourcq, se situe dans le Valois, en limite des départements de l'Oise et de l'Aisne. Il occupe un espace de plus de 10 hectares sur le territoire de la commune de Marolles et s'étend sur la rive gauche de la rivière Ourcq.

SUIVEZ LES PAS DU P'TIT LÉON...

Les "entailles", un ensemble de 6 étangs, résultent de l'exploitation de la tourbe. Le tourbage semble avoir été actif surtout au début du XX^e siècle et s'est poursuivi jusqu'au début de 1950. Ce travail laborieux était réalisé à la main, probablement à l'aide d'un outil appelé "louchet". Depuis l'abandon de cette activité, la végétation des marais a progressivement recolonisé les entailles et leurs abords. Des îlots de roselières et de bas-marais se sont développés à la surface des étangs, formant des radeaux de végétation flottante appelés tremblants.



Entre les pièces d'eau, chênes, bouleaux et taillis de saules et d'aulnes confèrent au site une ambiance forestière. Le marais est alimenté en eau de bonne qualité par des sources situées au fond des étangs. L'ensemble offre aux visiteurs un paysage varié où se côtoient différents stades d'évolution, de l'eau libre jusqu'à la forêt.



Photo: C. Hége

L'Utriculaire vulgaire est une petite plante carnivore rare et protégée par la loi.

Un refuge pour une faune et une flore devenues rares

Plus de 250 espèces de plantes ont été recensées dans le marais de Bourneville. Parmi celles-ci, 7 espèces rares en Picardie sont protégées par la loi et bénéficient d'actions de conservation sur le site. Il s'agit du Mouron délicat, du Trèfle d'eau, de l'Utriculaire vulgaire, de l'Utriculaire naine, du Potamot coloré, de l'Aconit du Portugal et du Pédiculaire des marais. Leur présence est conditionnée par le maintien d'une eau de bonne qualité et d'espaces ouverts. D'autres espèces rares, comme le Cladion marisque, sont également de fortes composantes du paysage.

Les libellules, les amphibiens et les oiseaux profitent également de la bonne qualité des eaux et des milieux ouverts. La Leucorrhine à large queue fréquente et se reproduit ainsi sur le site chaque année, les mâles territoriaux défendant féroce-ment leurs petites portions d'étang !



Photo: D. Top

Le Menyanthe trèfle d'eau, une plante typique des tourbières alcalines, se développe au sein des tremblants.

Le Crapaud commun affectionne plutôt les mares : durant les nuits de printemps, une forte population se livre aux ébats amoureux dans un concert de croassements. Les amours passées, les crapauds rejoignent les boisements les plus proches, où ils passent la plus grande partie de l'année.



Photo: D. Top

La Leucorrhine à large queue se reconnaît à son front blanc, caractéristique de ce genre.



Photo: D. Adam

La Libellule fauve est l'une des plus grandes libellules de notre région.



Photo: M. Julien



Photo: R. Mennelhy



Photo: R. Mennelhy

Les oiseaux qui fréquentent le site sont remarquables : observez le Martin pêcheur qui arbore ses couleurs vives, entendez le Pic noir qui tambourine et admirez la Grande Aigrette qui s'envole silencieusement au-dessus des marais.

Un équilibre écologique fragile

Avec l'arrêt de l'exploitation de la tourbe et la présence des boisements, les étangs s'ensavent progressivement. La présence d'espèces de faune invasive, comme le Poisson-chat, l'Ecrevisse américaine ou encore le Ragondin, contribue au déséquilibre écologique, car ceux-ci se multiplient au détriment des autres espèces de faune locales, par exemple en se nourrissant des œufs des crapauds et des grenouilles qui viennent pondre dans les étangs.

Un sentier permet la découverte des différents secteurs du marais.

... À LA DÉCOUVERTE DES MARAIS

Les profondes modifications apportées aux cours d'eau et aux marais en Europe, et plus localement en Vallée de l'Ourcq (canalisation des rivières, drainage, remblaiement, pollution des eaux...) ont entraîné la disparition de nombreuses zones humides et la détérioration de la majeure partie de celles qui ont subsisté. Le Marais de Bourneville constitue ainsi, pour bon nombre d'espèces végétales et animales, le dernier refuge de la vallée de l'Ourcq.

